



COMMUNIQUÉ DE PRESSE
Paris, lundi 29 septembre 2025

L'UNSa Services Judiciaires apporte son soutien aux magistrats et dénonce les attaques contre l'institution judiciaire

À la suite de la décision rendue le 25 septembre 2025 à l'encontre de l'ancien président de la République, Nicolas SARKOZY, l'UNSa Services Judiciaires, première organisation syndicale des personnels de greffe judiciaire, **tient à exprimer son entier soutien aux magistrats et à rappeler son attachement indéfectible à l'indépendance de la justice.**

Comme elle l'avait déjà fait en mars dernier lors de l'affaire des assistants parlementaires européens, l'UNSa Services Judiciaires condamne avec la plus grande fermeté l'ensemble des attaques, critiques infondées et tentatives de déstabilisation qui visent les magistrats à raison de l'exercice de leurs fonctions.

Les menaces de mort ou de violences proférées à leur encontre sont inacceptables. Elles constituent non seulement une atteinte grave à l'État de droit, mais aussi une remise en cause des fondements mêmes de notre démocratie. Tous les acteurs de la justice – magistrats, greffiers et personnels judiciaires – doivent pouvoir exercer leurs missions dans la sérénité, en toute indépendance et en toute sécurité.

L'UNSa Services Judiciaires rappelle que les attaques dirigées contre l'institution judiciaire dépassent le seul cadre des magistrats : elles jettent l'opprobre sur l'ensemble des personnels qui, chaque jour, travaillent avec rigueur et engagement pour garantir l'accès au droit et la continuité du service public de la justice. Les greffiers, en contre-signant les décisions rendues, attestent du strict respect des procédures et contribuent directement à la qualité et à la légitimité des décisions de justice.

Face à cette situation préoccupante, l'UNSa Services Judiciaires exprime sa profonde inquiétude quant à la fragilisation sans précédent de l'institution judiciaire. L'augmentation des invectives et la banalisation des discours hostiles participent d'un climat délétère dans lequel les personnels de justice, pourtant pleinement investis dans leurs missions, voient leur engagement quotidien remis en cause.

Dans ce contexte, l'UNSa Services Judiciaires appelle l'ensemble des responsables politiques et des acteurs publics à faire preuve de responsabilité et de retenue dans leurs propos, et à réaffirmer leur soutien à l'État de droit et à celles et ceux qui le font vivre.

Contact presse :

UNSa Services Judiciaires

Conseil de Prud'hommes – 27 rue Louis Blanc – 75010 PARIS

Tél. 01.40.38.53.71 ou 53.72 | synd-uns-sj@justice.fr | unsasj.fr